



Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 14 octobre 2014

En Chardon, nouveau centre de maintenance secondaire des tpg : la construction démarre !

Des dépôts saturés et la nécessité de libérer la pointe de la Jonction de tout stationnement à moyen terme imposent aux tpg de construire un nouveau lieu de remisage pour tramways et autobus. Le futur site se situera sur le lieu-dit En Chardon, qui donnera son nom au bâtiment, en bout de piste de l'aéroport, sur le territoire de la commune de Vernier. Après une période de travaux préparatoires de plusieurs mois, la construction du nouveau centre de maintenance secondaire des tpg démarre cette semaine. Sa mise en service est prévue pour 2019.

La croissance du parc de véhicules des Transports publics genevois a accompagné le développement fulgurant de l'offre au cours de ces 20 dernières années : l'extension du réseau de tramway a, à elle seule, nécessité de doubler le nombre de rames. Aujourd'hui, le dépôt de la Jonction, berceau historique des tpg et celui du Bachet-de-Pesay, siège social de l'entreprise sont arrivés à saturation. Malgré une augmentation des voies de remisage au Bachet, certains véhicules sont actuellement stationnés à l'extérieur. A cela s'ajoute la nécessité pour les tpg de libérer, à moyen terme, la pointe de la Jonction de tout stationnement de véhicules. Enfin, si les développements seront limités au cours des quatre prochaines années, le déploiement du RER franco-valdo-genevois – CEVA – exige de repenser l'organisation du réseau des tpg.

Aussi, malgré un contexte économique difficile et un futur contrat de prestations 2015-2018 présentant une offre stable, voire à la baisse, la construction d'un nouveau centre de maintenance et dépôt tpg est impérative.

« En Chardon », un site revalorisé par les tpg

Ce nouveau bâtiment d'une surface au sol de 34'000m² pour 80'000m² de surface brute de plancher répartis sur 3 niveaux, accueillera un dépôt de remisage et un centre de maintenance secondaire : 70 tramways de 44 mètres de long et 130 autobus articulés de 18.75 mètres pourront y être stationnés et entretenus quotidiennement.

Le lieu retenu pour la construction présente bien des avantages : il est situé sur l'axe du tramway Cornavin – Meyrin – CERN, proche du centre-ville, avec une bonne accessibilité ce qui permet d'éviter de longs trajets sans voyageurs et donc de réaliser des économies substantielles. Sa situation dans une zone à forte occupation industrielle permet de limiter les nuisances pour les riverains. Enfin, la valorisation des terrains – propriétés principalement de l'Etat de Genève et de l'Aéroport International de Genève – était dans la pratique très limitée en raison de leur proximité avec la piste de l'aéroport ; le plafond aérien très bas à cet endroit et les nuisances sonores réduisant fortement les possibilités de construction.

Cette localisation et cette configuration nous imposent une construction essentiellement enterrée : la toiture principale du bâtiment s'élèvera à 5 à 6 mètres du côté de la route de Meyrin et à peine à 1 à 2 mètres du côté du chemin de Champs-Prévost.

C'est parti pour le gros œuvre !

Les travaux de génie civil démarrent cette semaine, sur la base de l'autorisation en force de l'Office fédéral des transports d'août 2012. Ils débutent par l'installation de la « base vie » du chantier, soit la mise en place des containers qui permettront le déroulement de la vie quotidienne sur le chantier : bureaux, vestiaires, réfectoires, etc.

Les travaux de terrassement démarreront lundi 20 octobre 2014. Ils occuperont une dizaine d'ouvriers quotidiennement, de 7h00 à 17h00, jusqu'au printemps 2015 ; six mois seront donc dédiés à l'excavation d'une partie des 450'000m³ de déblais qui permettra ensuite de réaliser les fondations du bâtiment. Cette importante quantité de matériaux – l'équivalent du contenu d'environ 120 bassins olympiques comme celui des Vernets ! – sera triée et traitée pour être en partie réutilisée ; le reste sera mis en décharge. C'est l'entreprise Implenia Suisse SA qui a remporté le marché de génie civil et la gravière d'Epeisses qui sera chargée de la valorisation et mise en décharge des matériaux. Ces marchés ont été adjugés à l'issue de procédures d'appels d'offres publics (AIMP).

Un budget validé par le Grand Conseil

Le budget de CHF 329 millions alloué à la construction du dépôt est formalisé dans une loi – PL10834 – votée par le Grand Conseil le 22 mars 2012. La loi précise que le projet de construction sera financé par une subvention étatique de CHF 150 millions et par un financement propre de l'entreprise à hauteur de CHF 180 millions.



Contact :

Pascal Ganty, directeur Infrastructures & Bâtiments
T +41 22 308 34 70, ganty.p@tpg.ch

(Isabel Pereira, attachée de presse – T +41 22 308 35 29, pereira.i@tpg.ch)

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.